Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 390

Artikel: Centrales nucléaires : qui surveille qui?
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018488

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vis-à-vis de l'action politique traditionnelle, dépossédés par les grands systèmes économiques, immobiliers, les membres des mouvements de quartiers ont besoin pour s'engager de faire l'expérience de leur propre efficacité, d'un pouvoir, aussi minime soit-il, sur leur environnement direct.
Tout succès renforce cette prise de conscience, dans le mouvement en cause et dans les autres (effet boule de neige). Ainsi les 50 000 mètres carrés de parc public obtenus sur le terrain de l'ancienne école d'horticulture ont stimulé les autres mouvements. D'où l'importance du choix d'un objectif possible (même si c'est en modifiant les règles du jeu connues).

Taux variable d'activité

On touche ici à un aspect beaucoup plus déconcertant de ces mouvements, au moins pour qui est habitué à un engagement politique permanent. Dans le temps, l'activité de l'association peut être très variable : à des périodes de mobilisation intense et générale succéderont, une fois le résultat acquis, des périodes de relâche, dans le meilleur des cas d'action parcellaire, de réflexion. Inutile de fabriquer des mécontentements factices ! L'idéal est d'avoir, comme à la Jonction, une maison de quartier qui sert de position de repli et d'attente.

Sans délégation de pouvoir

Est-ce là la nouvelle forme d'action publique, adaptée à notre temps ? A côté des organisations envisageant les problèmes d'un point de vue global et forcément un peu abstrait, la preuve est faite en tout cas que l'accent peut être mis sur des équipes préoccupées de problèmes concrets et désireuses d'en contrôler la solution elles-mêmes, et sans délégation de pouvoir.

Avis aux amateurs : notre opération « abonnement-cadeau » se poursuit jusqu'au 31 janvier, dernier délai. N'avez-vous oublié personne ?

Centrales nucléaires: qui surveille qui ?

Les Forces motrices bernoises sont inquiètes, et avec elles toutes les compagnies d'électricité qui projettent la construction d'une centrale nucléaire. Le projet d'arrêté fédéral actuellement en consultation, qui doit compléter la loi désuète en vigueur prévoit en effet une clause de besoin; le parlement ou le Conseil fédéral — l'organe est encore à déterminer — ne délivrera des concessions nouvelles que s'il l'estime nécessaire; jusqu'à présent l'administration a l'obligation de donner son feu vert si les conditions techniques et de sécurité sont remplies.
L'autorisation de site a été accordée pour la centrale de Graben dans le canton de Berne; l'autorisation de construire devrait suivre dans le courant de cette année et les travaux pourraient commencer au début de 1978. Mais il est probable que les projets pour lesquels des autorisations partielles ont déjà été données soient soumis au nouvel arrêté.
On comprend l'émoi des promoteurs de Graben qui contre-attaquent en révélant l'ampleur des investissements déjà consentis; jusqu'à la fin de 1976 144 millions de francs ont été dépensés dont 54 millions pour constituer des réserves d'uranium. Et cela avant même que le premier coup de pioche ait été donné, avant même que l'autorisation de construire ait été accordée !
Inutile de crier au scandale, d'accuser les sociétés d'électricité de vouloir forcer la main des pouvoirs publics; inutile également de préconiser la nationalisation de la production d'énergie — la plupart des sociétés régionales sont d'ailleurs contrôlées par le secteur public cantonal ou communal. Il est indéniable que la construction d'une centrale nucléaire ne s'improvise pas en quelques mois.
Au-delà des inconvénients liés à l'énergie nucléaire et qui sont maintenant bien connus — pollutions de toutes sortes, accident, déchets — n'y a-t-il pas un danger beaucoup plus grave même s'il est perçu avec moins d'acuité ? Une centrale nucléaire, pour reprendre un concept d'Illich, est un « méga-outil », un outil incontrôlable qui déploie des effets quelle que soit la volonté de ceux qui sont censés le maîtriser. On ne pense pas ici seulement aux effets directs sur l'environnement physique qui constitue malheureusement la seule matière première du débat sur le nucléaire; il s'agit surtout des effets sur notre manière de vivre, de la dépendance ainsi créée à l'égard d'une petite catégorie de spécialistes; de la logique développée par ce type d'outil — déjà les producteurs se voient contraints de promouvoir par voie publicitaire une consommation accrue d'énergie électrique. Il s'agit aussi des investissements énormes nécessaires pour mener à bien une telle entreprise et qui privent les collectivités de la possibilité d'un autre choix — on a suffisamment fait remarquer que la recherche en matière d'énergie solaire reste un parent pauvre.
Apparaît alors en pleine lumière le caractère dérisoire de la visite du Grand Conseil bernois à la centrale en activité de Mühleberg; les parlementaires salués comme la plus haute autorité du canton en tournée d'inspection, par le directeur des Forces motrices bernoises, n'ont en fait qu'une fonction, celle de légitimer une décision qu'ils n'ont pas prise, celle de donner un vernis démocratique à une logique qui s'oppose à toute participation démocratique.
Les journalistes ont parfois un sens involontaire du symbole; illustrant le commentaire de cette visite dans «Der Bund» du 12 novembre, la photographie d'un groupe de députés dans la cour de l'usine, derrière les hautes grilles de l'enceinte, sous l'œil vigilant d'un garde accompagné de son chien policier. Qui surveille qui ?